

JUIN 2015



Affiche peinte gracieusement par notre adjointe artiste Véronique Parraton

En avant la culture

Le conseil municipal a décidé de développer l'accès à la culture à destination du plus grand nombre en créant, en partenariat avec l'ADDIM, une première saison culturelle de **4 spectacles**.

Les spectacles débiteront à 19h00 sur une programmation de 45 minutes.

Les spectacles seront gratuits, les billets d'entrée seront à retirer à l'accueil de la mairie.

La formule se déclinera sous forme de cocktails sans alcool, faits maison, au tarif de 1€, en toute convivialité, dans un cadre cosy.

Nous attirons votre attention sur le fait que le site du château ne nous permet pas d'accueillir plus de 80 personnes. Les réservations seront donc définitives.

Le soir du spectacle, si des places restent disponibles, vous pourrez bien entendu assister au spectacle. Par précaution, nous vous conseillons toutefois de réserver.

Nous débiterons la saison le samedi 24 octobre avec un trio de jazz, en extérieur, sur la scène devant le club des jeunes. (à l'intérieur du château si le climat l'exige).

Une occasion aussi de valoriser le château de Salvert pour lequel une étude de faisabilité est en cours en vue de sa réhabilitation.

Programme de la saison culturelle :

Le 24 octobre 2015 : Ensemble de jazz

« les Flagada Swing »

Le 28 novembre 2015 : Court-métrages sur le thème de la comédie

« le Zoom »

Le 12 mars 2016 : Chanson française, compositions originales

« Dragon Jane »

Le 11 juin 2016 :?

un air de magie

planera sur le château....



Sécurité, tranquillité :

Une convention de coordination entre la Gendarmerie nationale et la Police municipale a été signée le 3 avril 2015 entre le Préfet de l'Ain et le Maire d'Attignat, après avis du Procureur de la République. Elle s'appuie sur la loi de sécurité intérieure 2011-267 du 14 mars 2011.

Elle se traduira notamment par une coopération renforcée dans les domaines du partage et de la transmission des informations, de la prévention des incivilités et des atteintes aux biens.

Elle permettra aux deux entités de renforcer une coopération déjà très engagée et de travailler ensemble avec davantage d'efficacité.

Il y aura une information mutuelle en matière d'ordre, de sécurité, de salubrité, de sûreté et de tranquillité publique ainsi que les moyens de défense et de protection du Policier municipal, après agrément du préfet.

La convention précise la nature et les lieux des interventions du Policier municipal :

- *rapporte des informations à la Brigade de Gendarmerie,*
- *veille au respect des arrêtés de police et assure la surveillance du territoire communal, du cimetière, ainsi que les bâtiments et installations de la commune,*
- *assure la sécurité des entrées et sorties des établissements scolaires, prévient les risques d'accidentologie et éventuels troubles à l'ordre public,*
- *assure la surveillance des cérémonies, fêtes et manifestations,*
- *contrôle les nuisances,*
- *participe à l'opération tranquillité vacances*



**Brigadier Chef Principal de
Police Municipale
Agent de Police Judiciaire Adjoint**

Aide aux aidants :

Le 4 mai 2015 après-midi s'est tenue une réunion d'information d'aide aux aidants, un projet d'atelier spécifique afin d'accompagner l'entourage qui aide un proche à domicile de façon régulière.

Projet élaboré par le CLIC en partenariat avec l'association Génération Mouvement.

Une cinquantaine de personnes ont ainsi pu écouter l'exposé du Docteur Buatier, gériatre. Le terme d'aidant est utilisé par les professionnels pour désigner une personne qui aide un proche à domicile de façon régulière. Le Docteur Buatier a ensuite expliqué la différence entre les charges objectives et subjectives.

Enfin, il a évoqué les besoins exprimés par les aidants, à savoir des temps de répit de formation et des temps d'échange dans un groupe avec des professionnels. L'association « Générations mouvement les aînés ruraux » a clôturé cette réunion par la présentation de l'atelier d'aide aux aidants qu'elle propose. Le principe est de proposer des temps de répit aux aidants, sur un après midi, avec différents thèmes. 7 séances seront organisées à environ 3 semaines d'intervalles. Ces ateliers seront gratuits et des aménagements pourront être réfléchis pour permettre aux aidants de se libérer.

Renseignements et inscriptions :

04 74 45 99 69 : Générations mouvement les aînés ruraux

04 74 30 78 24 : CLIC des Pays de Bresse

Une prochaine réunion d'information est prévue le :

Mardi 1er septembre à 15h00 salle de la résidence Clair Matin.



EDITO

Voilà l'été ! Et avant les vacances, pour bon nombre de clubs sportifs, c'est l'heure des assemblées générales, l'heure des bilans pour l'année écoulée et l'heure de se fixer des objectifs pour la saison prochaine. Je peux témoigner du sérieux qui anime la vie de nos clubs et je ne suis pas étonné que certains de nos sportifs et de nos équipes aient obtenu des résultats remarquables, cette année encore. Ces résultats ils les doivent à leur talent, à leur assiduité et à leur volonté mais ils les doivent aussi à leurs entraîneurs, leurs éducateurs, leurs dirigeants et aux bénévoles qui, tout au long de la saison, se mobilisent pour leur club. La municipalité se réjouit de cette vitalité et accompagne du mieux possible les clubs d'Attignat dans leur développement, en particulier dans l'évolution des équipements mis à leur disposition. Cette année ce sont, par exemple, une extension et une amélioration de l'éclairage des terrains extérieurs qui sont visées et un nouveau tracé sur le sol de la salle de sport, conforme aux nouvelles normes des fédérations.

Voilà l'été ! Et avant les vacances, dans les domaines scolaires et périscolaires, c'est l'heure des portes ouvertes pour présenter l'école, la cantine, l'accueil périscolaire... à de futurs écoliers, l'heure de l'accueil d'une nouvelle classe d'inclusion scolaire, sollicitée par l'Education Nationale et acceptée à l'unanimité par le Conseil municipal, et l'heure d'amorcer quelques travaux d'entretien et d'équipements. C'est aussi le moment de la reconnaissance pour une classe de CM2 de l'école publique qui a obtenu le premier prix du concours « les petits artistes de la mémoire, la grande guerre vue par les enfants ». Ce premier prix, remis par Monsieur le Préfet, récompense la qualité du travail de mémoire de ces écoliers et de leur enseignante. Il doit nous donner confiance en une société dont les plus jeunes vivent déjà une citoyenneté responsable et enthousiaste.

Voilà l'été ! Et avant les vacances, c'est déjà l'heure d'esquisser le budget 2016, l'heure d'imaginer des solutions pour rendre les services que l'on doit à nos concitoyens avec une dotation budgétaire en constante diminution et c'est aussi l'heure de s'interroger sur le véritable sort que réservent nos dirigeants aux communes lorsque l'on prend connaissance du projet de loi sur la nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe). « La commune doit rester la collectivité la plus proche des Français »... beaucoup de maires partagent ce point de vue et ne sont pas prêts à accepter que l'on vide la commune de ses compétences et de ses moyens.

Une commune vidée de ses capacités d'actions ? Nous n'en sommes pas encore là et le conseil municipal s'efforce, en ce moment, de suivre les travaux de voiries, de préparer la rentrée, de réaliser des études (Château, Assainissement, Urbanisme), d'acquérir le foncier nécessaire à l'opération Cœur de Village, de trouver des espaces répondant aux besoins des associations pour leurs activités, de définir une signalétique cohérente pour notre commune, de rédiger un cahier des charges adapté pour la vidéo protection, ...

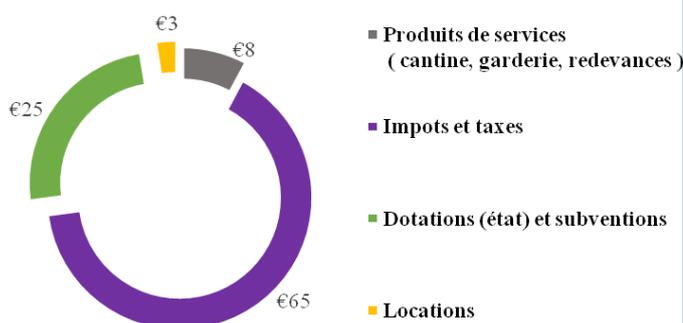
L'ensemble du Conseil Municipal vous souhaite un très bel été.

Walter MARTIN

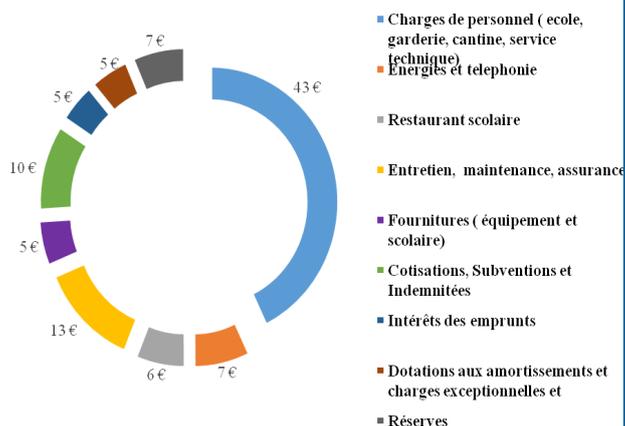
Budget :

Le budget de fonctionnement d'Attignat est de 1,6 M€ auxquels s'ajoutent 1,16 M€ versés à la section d'investissement. Voici la répartition pour 100 € de dépense et pour 100 € de recette.

Recettes de fonctionnement pour 100 €



Dépenses de fonctionnement pour 100 €



Prévention en cas de canicule



• COMPRENDRE

CANICULE

Ma santé peut être en danger quand ces 3 conditions sont réunies :



Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre de votre mairie ou à contacter votre Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Vous bénéficierez ainsi d'une aide en cas de canicule.

Si vous prenez des médicaments, n'hésitez pas à demander conseil à votre médecin traitant ou à votre pharmacien.

Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours en composant le **15**

Consultez régulièrement la météo et la carte de vigilance de Météo France.
Téléphone : 32 50 (0,34€/minutal)
Internet : www.meteo.fr

Envie d'en savoir plus pour vous ou votre entourage ?

Composez le 0 800 06 66 66 (Appel gratuit) ou consultez www.sante.gouv.fr/canicule



Illustration: Guillaume Lemaire / 18 330 070002



La canicule et nous...
COMPRENDRE ET AGIR



Dérogations scolaires :

Suite à de nombreuses demandes de dérogations scolaires et sur la demande de M. le Maire, la commission des affaires scolaires s'est réunie pour définir et fixer les modalités d'acceptation de ces dérogations.

Les critères d'acceptation prévus par la législation sont :

- l'absence de service de restauration scolaire sur la commune de résidence.
- la présence de frères ou de sœurs déjà inscrits dans l'établissement demandé.
- pour des raisons médicales.

Pour la commune d'Attignat, compte-tenu de la présence d'un restaurant scolaire, seuls les deux derniers critères sont retenus.

La demande de dérogation ne peut être formulée qu'au moment d'un changement de cycle de l'enfant ou pour une première inscription.

Il est à noter que ces dérogations engendrent un coût supplémentaire pour la commune de résidence de l'enfant.

La commission scolaire.

ASA Foot :

Une belle saison pour l'AS Attignat

Les footballeuses et footballeurs de l'ASA ont réalisé une magnifique saison 2014-2015, tant sur le plan sportif que sur le plan des manifestations. Avec 2 montées au niveau supérieur l'année prochaine, un 5ème tour de coupe de France et une demi-finale de coupe de groupements, les seniors ont largement marqué cette saison qui restera historique pour le club. De leur côté les féminines ont également bien géré leur compétition puisqu'elles se sont maintenues au niveau régional pour la saison prochaine. Seul bémol, l'équipe de jeunes féminines n'a pas pu voir le jour manque d'effectif (2 ou 3 filles supplémentaires auraient suffi), le club tentera donc de monter une seconde équipe seniors féminines la saison prochaine.

N'hésitez pas à vous faire connaître si vous voulez nous rejoindre ! Quel que soit votre niveau nous saurons vous intégrer.

Du côté des jeunes, les nouveaux éducateurs ont très bien pris les choses en main et ont passé leurs diplômes afin d'offrir une formation de bonne qualité. L'équipe éducative sera encore renforcée la saison prochaine afin d'intégrer les nouveaux arrivants et une équipe U13 (nés en 2003 et 2004) sera créée à la rentrée afin de garder le bel effectif U11 de cette saison passée et d'éviter la fuite de nos jeunes vers Viriat.

Sur le plan extra-sportif, la commission animation a organisé 7 manifestations qui ont toutes rencontré un franc succès. Nous remercions les habitants pour leur présence régulière.

Vous pouvez toujours nous suivre sur www.asattignat-foot.com



Les Foulées du Château :

La commission course pédestre du Comité d'Animation, avec le soutien des associations locales, vous donne rendez-vous le 26 septembre pour les Foulées du Château.

Au programme :

Dès 14h45 : les enfants nés en 2010 et plus jeunes pourront s'élancer avec un adulte pour la première course sur un parcours de 300 m.

15h00 : les débutants nés entre 2006 et 2009 courront sur 650 m.

15h20 : les poussins nés en 2004 et 2005 se retrouveront sur un 1300 m.

15h40 : les benjamins, minimes, nés entre 2000 et 2003 participeront à l'épreuve des 2300 m.

Le challenge de la classe la plus représentée est reconduit.

A partir de 16h00 : 3 courses seront proposées aux adultes.

D'abord, la course populaire de 4,5 km,

Puis, à 16h45, la course des As de 10 km et la Course Nature de 17,5 km.

Le challenge par équipe de 3 chez les adultes est aussi reconduit.

Les inscriptions, avec certificat médical, peuvent s'effectuer jusqu'au jour de la manifestation. Toutefois, une majoration de 3 euros sera demandée pour les inscriptions à partir du 25 septembre.

Des lots seront attribués aux 250 premiers coureurs inscrits, suivis du tirage de la tombola sur dossards.

Les inscriptions peuvent s'effectuer auprès de : Frédéric Lebeaux 202 allée de l'Aulnaie 01340 ATTIGNAT fredericlebeaux@gmail.com ou au 0661950269.

Informations sur le site :

<http://lesfouleesduchateau.wix.com/attignat>

Le soir :

L'Union Musicale d'Attignat donnera une aubade pour permettre à tous de prendre l'apéritif en musique afin de patienter jusqu'au repas servi sous chapiteau dès 20h00.

Repas Bressanette sous chapiteau (ou à emporter) : salade, bressanette, fromage blanc, tarte grand-mère. Tarifs : 14 € pour les adultes et 8 € pour les enfants de moins de 11 ans. Les inscriptions s'effectueront uniquement sur réservation (au plus tard le 22 septembre) auprès d'Agnès 0667505798, de Franck 0631850770 ou auprès de la boulangerie Ondet.

L'équipe remercie par avance toutes les associations et bénévoles qui se sont déjà portés volontaires pour participer au bon déroulement de cette journée.

L'AS ATTIGNAT RECRUTE DES JOUEUSES JEUNES ET SENIORS

DÉBUTANTES OU CONFIRMÉES

Contact : Kamel LOUNI
06 86 98 60 50
feminines@asattignat-foot.com

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE L'ASA SUR : WWW.ASATTIGNAT-FOOT.COM
WWW.FACEBOOK.COM/ASATTIGNAT.FOOT

Imprimé par nos soins

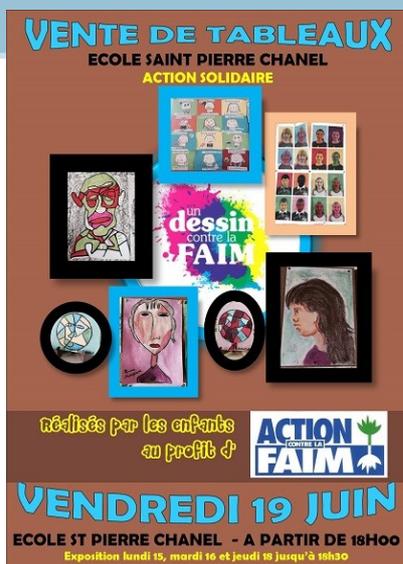
Ecole Saint-Pierre Chanel :

Chaque année, l'école Saint Pierre Chanel choisit un projet culturel. En 2014/2015, c'est l'Art et plus particulièrement au portrait que les enfants ont été initiés : festival du livre, conférence, musée, travail avec des artistes, exposition et vente à cri public, action solidaire et spectacle. Ainsi les élèves ont découvert les différents aspects et métiers concernés par l'Art. L'école accueille les enfants de la maternelle au CM2.

A la rentrée 2016, le fonctionnement sera sur 4 jours les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Inscription sur rendez-vous au 04 74 30 93 76.

Mme PERRET Directrice de l'école.



Retraite sportive :

De toutes les activités sportives proposées par la Retraite Sportive Attignat, il en est une:

l'ACTIVITE DANSEE, pratiquée tous les mercredis de 14h00 à 16h00, au Centre Culturel.

Si vous êtes intéressés, venez la découvrir à partir de Septembre.

Pour tout connaître de l'association, l'Assemblée Générale aura lieu le 9 septembre prochain au Centre Culturel.

Ball-trap et poulet de Bresse de la société de chasse

les 18 et 19 juillet 2015

Le samedi 18 juillet et le dimanche 19 juillet, la société de chasse organise son Ball-trap annuel, route de St Martin.

Chacun pourra tester son adresse sur des séries et séries spéciales.

Le dimanche, à 18h, série spéciale jambon à l'américaine.

Samedi soir et dimanche midi, chacun pourra venir, en famille ou entre amis déguster nos poulets de Bresse cuits à la broche par nos spécialistes.

Menu :

Terrine

Poulet de Bresse à la broche

Ou andouillette

Frites

Fromage blanc

Fruit

Café

Prix : 16 €

Menu enfant : 8 €



Amicale des retraités :

Notre 39ème Assemblée Générale s'est tenue le jeudi 7 mai avec un repas offert par l'Amicale à 107 adhérents présents dans une ambiance très amicale. L'ensemble des rapports a été adopté à l'unanimité.

En présence de M le Maire, la présidente Huguette Blanc souhaite inviter d'autres retraités d'Attignat à rejoindre le groupe de 135 inscrits. Afin de rompre votre solitude, le club, adhérent à la Fédération des Aînés Ruraux et à l'Association des clubs de la communauté de communes, vous proposera de nombreuses activités, des sorties, des repas, des concours de cartes, de pétanque, de dictées, des voyages, des marches, du loto, du chant...

Le repas « friture » en bord de Saône le 21 mai clôture la saison et le club reprendra le jeudi 3 septembre au Château de Salvart avec l'inscription pour le repas « grenouilles » du 17 septembre.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances. Huguette Blanc.



TEAM SMW d'Attignat :



- **F.F.M. Championnat de France SUPERBIKE 1000cm3** (vitesse), avec une 3ème Place au final pour Etienne Masson qui aura fait briller les couleurs SUZUKI (Team Le Mans Sud) tout au long de la saison sur les circuits français et en particulier sur le Circuit Parisien Carole : record du tour absolu et une victoire très remarquée par les médias de la spécialité.

- **F.I.M. Championnat du Monde Endurance** , Etienne et ses coéquipiers sont Champions du MONDE en catégorie Stocksport avec le TEAM SUZUKI LE MANS SUD. C'est le premier titre de Champion du Monde de la catégorie pour ce Team depuis sa création en 1999.

SAISON 2015:

- **CREATION** : en partenariat avec le Circuit de Bresse (71 Frontenaud : A39 sortie 9 Cuiseaux) des Baptêmes Moto Sur piste : Sensations assurées avec notre structure professionnelle, encadrée par Hugo (Team Manager) et Etienne(pilote) au guidon de la SUZUKI 1000 GSXR spécialement préparée.

- **CREATION** : toujours en partenariat avec le Circuit de Bresse, TEAM SMW ouvre sa propre Ecole de Moto sur Piste (Initiation) encadrée par 2 moniteurs diplômés sur des mini motos adaptées aux jeunes de 8 à 12 ans.

- Etienne Masson intègre le SERT équipe officielle SUZUKI pour le Championnat Endurance Mondial F.I.M. catégorie EWC.

-13 FOIS CHAMPION du MONDE, ce Team, dirigé par Dominique MELIAND est la référence en matière d'Endurance MOTO.

-Etienne sera le plus jeune des 3 pilotes de cette équipage, les essais hivernaux ont eu lieu, sa préparation physique spécifique et exigeante est dirigée par son entraîneur José KUHN (Ancien pilote de Grand Prix).

Participation les 18 et 19 avril 2015 aux 24h du Mans.

Décès :

GIROUD Thierry, 52 ans, le 10 décembre 2014
DESCOURS Jacques Louis Roland, 72 ans, le 31 mars 2015
CAVILLON Colette Monique née CHÂTEL, 76 ans, le 16 mai 2015

Mariages :

POMI Nicolas et BREVET Stéphanie, le 02 mai
VIALLAND Frédéric et TILLIER Vanessa, le 23 mai
CHAMBARD Marc-Alexis et GARÇON Sylvia Joëlle, le 6 juin
VULIN Alexis et CHAFFANEL Amanda Nàm, le 13 juin

Naissances :

DE MARCO Manoa Giovanni le 10 décembre 2014
MADONADO Iliana le 14 décembre 2014
OULED-SALEM Ismaël Marcel le 20 décembre 2014
GUITTARD Julia le 5 mars
BIRY GUYENOT Louise le 6 mars
ANDRIOT Léona, Françoise le 23 mars
MARIÉ Nolan, Philippe, Jacques le 30 mars
DIDIER PEREIRA dos SANTOS Loona le 4 avril
FELIX Robin, Paul le 8 avril
BILAK Sophie le 13 avril
LUCA Alexandre, Joseph le 16 avril
VANARET Alice, Julie, Ida le 30 avril
SUBTIL Jules le 6 mai
ALVES Liam le 10 mai
LIÉNARD Adam, Léo, Basile le 25 mai
LOUCIF Kaïs, Mohamed le 29 mai
DECHELETTE GENTIS Élouan le 4 juin

Arrêté Préfectoral relatif à la lutte contre les bruits de voisinage

Rappel :

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage (liste non exhaustive) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30.

Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.

Les dimanches de 10h00 à 12h00.

Manifestations

Juillet :

Samedi 04 : Concert « courant d'Eire » organisé par le BCA et l'ASA Foot

Dimanche 05 : Equi'Bresse

Lundi 13 : Don du sang

Samedi 18 et dimanche 19 : Ball-trap

Samedi 25 : Repas des sociétaires du club de pétanque

Août :

Samedi 29 : Festival rock « easy pulp »

Septembre :

Samedi 05 : Forum des associations

Dimanche 06 : Concours de pêche de l'amicale de la « classe 86 » au Vernay

Samedi 19 : Concert rock R'N'Forge

Lundi 21 : Don du sang

Samedi 26 : Vogue, course pédestre et feu d'artifice

Dimanche 27 : Vogue

Lundi 28 : Pétanque de la vogue

**BRÛLER 50KG
de VÉGÉTAUX**

→ émet →

AUTANT DE **PARTICULES**

qu'**1** VOITURE à moteur
DIESEL récente qui parcourt

▶ ▶ ▶ **6000 km**